

PARIS FILM SOOP  
18, Rue Montmartre

F - 75001 Paris

à l'attention de Monsieur  
Guy Fihman

RB/mw

GF/mcm NO. 284

le 7 Octobre 1980

Monsieur Guy Fihman,

Nous sommes vraiment étonnés du contenu de votre lettre du 3 Octobre 1980 et c'est incroyable votre moyen de traiter les affaires.

Nous vous avons donné le chèque en dépôt et vous n'aviez aucun droit de l'incaisser vu que vous saviez exactement que les films étaient retournés le 25 Août 1980 à l'Ambassade de Berne avec la liste exacte des films à vous consigner et tout le matériel que nous avons reçu.

Par téléphone nous vous avons aussi expliqué que étant arrivé l'expédition en retard quelque films n'a pas pu être projeté le premier jour du Festival Videoart. Et nous avons dû donner la possibilité de les voir après le Festival car ils étaient en programme.

À votre lettre du 29 Août 1980 nous vous avons répondu téléphoniquement que les films étaient déjà à l'Ambassade Française. Donc ce n'est pas la manière d'incaisser un chèque pour s'imposer de FF 1'031.-- pour les quels nous n'avons pas faute vu que nous vous avons payé ce qui était dû.

Vous devez en outre considérer que la notre a été une initiative culturelle offerte gratuitement au public.

Nous vous invitons à nous verser la somme de FF 1'031.-- dans les 10 jours sauf de quoi nous nous voyons obligés de procéder comme la situation mérite.

Avec nos meilleurs salutations.

Studi F.A.C.S.

Copie: A' l'Ambassade de Berne

Annexe: Copie de la lettre expédié à l'Ambassade de Berne